

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
 DU CONSEIL MUNICIPAL
 N° 2025-55**

DEPARTEMENT
 Haute-Garonne

ARRONDISSEMENT
 TOULOUSE

COMMUNE
 SAINT-GENIÈS BELLEVUE

de la commune de SAINT-GENIÈS BELLEVUE

L'an deux mille vingt-cinq et le 01 décembre 2025 à 16 heures, le conseil municipal de la commune de SAINT-GENIÈS BELLEVUE s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sur convocation régulière du 13 novembre 2025, sous la présidence de Mme Sophie LAY, Maire.

Etaient présents : M. ARTIGUE Pierre, Mme GAILLARD Marie-Blandine, M. de LASSUS SAINT-GENIES Charles, Mme MAURICE Fabienne, M. MORILLON Henri-Jacques, M. OTAL Patrick, Mme PERTUISET Sophie, M. ROUCH Jean-Louis, Mme TOMAS Christiane

Etaient absents : M. AUXIETRE Mathieu, M. PEDRONO Yann.

M. ARTIGUE Pierre a été désigné secrétaire de séance.

OBJET : Décision modificative n°2 – Budget communal : ouverture de crédits d’emprunt pour l’opération 36/restructuration du groupe scolaire

Vu la délibération 2025-14 de vote du budget primitif 2025 du 7 avril 2025.

Afin de pouvoir engager les travaux de rénovation de l'école, il convient de disposer de trésorerie permettant de payer les entreprises dans l'attente de la réception des subventions.

Pour cela il est nécessaire d'ouvrir des crédits au budget prévisionnel 2025 selon les modalités ci-dessous :

Opération 36 - Restructuration du groupe scolaire			
Imputation	Montant initial	Modification	Montant final
DEPENSES			
Compte 231- Immobilisations corporelles en cours (I)	1 116 000,00 €	+ 1 000 000,00 €	2 116 000,00 €
RECETTES			
Compte 1641-Emprunt en euros (I)	700 000,00 €	+ 1 000 000,00 €	1 700 000,00 €

Membres en exercice	12
Membres présents	10
Suffrages exprimés	10
Pour	09 dont 01 procuration
Contre	00
Abstention	02

Ainsi fait et délibéré, le jour, mois et an que dessus.
 Pour extrait conforme.

Le Maire
 Sophie LAY

